

Le samedi 19 septembre 2020, **Quelle foire !** aura bien lieu et se fera avec vous !

Que vous soyez agriculteur/agricultrice, artisan-e, commerçant-e de produits bio, équitables ou locaux, venez participer à cet événement où toutes les facettes de la transition écologique seront représentées : environnement, agriculture et alimentation, développement économique local, lien social, énergies, mobilités... ainsi que toutes les valeurs de l'association Trièves Transitions Écologie.

En 2020, année particulière, nous allons revoir les trésors du jardin, lieu d'agrément et de culture, lieu nourricier, qu'il soit solidaire, partagé, collectif ou particulier. Beaucoup d'entre nous ont eu en ce printemps spécial, le temps de revisiter le lien qui nous unit au végétal.

Le samedi, où se déroule aussi, le matin, le marché hebdomadaire, le public déambulera dans le cadre médiéval du centre historique de Mens et de ses ruelles. Il découvrira les pépiniéristes locaux, la friperie à prix solidaire, des ateliers de semences potagères, de modelage, de fabrication de four solaire, de décoctions du jardin... les jardins, rucher et poulailler partagés des Pouces vertes, une coiffeu(reu)se, des musiciens... et comme chaque année, la présence fidèle d'exposant-es, véritable colonne vertébrale de ce jour de foire.

Nous mettrons également l'accent sur les solidarités avec le thème de la sécurité alimentaire (présentation vidéo du projet de la Sécurité Sociale Alimentaire).

Le soir, si vous le souhaitez, vous pourrez rester avec nous pour partager un repas coopératif, en danse et en musique.

Bienvenue dans le monde d'après plein de délices !

L'équipe de Trièves Transitions Écologie

LES POINTS FORTS DU PROGRAMME DU WEEK-END, axé sur le changement climatique et l'éducation.

JEUDI Conférence de J.-P. Vallà (Ferme Tournesol) sur l'autonomie énergétique.

VENDREDI Ballade "lecture de paysage"; lecture de nouvelles extraites du concours proposé par Terre vivante pour ses 40 ans; conférence de Stéphane Labranche, membre du GIEC.

SAMEDI Grand marché; forum; visites de lieux en transition; ateliers; repas coopératif...

DIMANCHE "Safari ici", un spectacle de rue déambulatoire de Heiko Buschholz / Cie Un euro ne fait pas le printemps; "Le grand secret du lien", film en avant-première en présence du réalisateur Frédéric Plénard, de Philippe Meirieu et du centre écologique Terre vivante; "Et baisse les yeux quand je te parle", une conférence gesticulée de Camille Pasquier...




édition 2020
18-19-20 septembre

QUEL TRIÈVES POUR DEMAIN ?



Dossier d'inscription
pour le marché des exposants
du **samedi 19** septembre

!! Cette année, 
le marché se déroule
le samedi !!

date limite d'inscription :
19 août

www.quellefoire-trieves.fr

Quelle foire ! 2020

Dossier d'inscription exposant

À envoyer à l'association
Trièves Transitions Écologie
Mairie de Mens
Place de la Mairie
38710 Mens

La date limite de réception des dossiers d'inscription est le 19 août 2020. Mais plus vous vous inscrivez tôt, plus on pourra vous garantir l'emplacement qui vous convient, et une communication convaincante auprès du public.

NOM ou DÉNOMINATION :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom du responsable du stand :

Tel : Mail :

Descriptif de votre activité :

1/ Réservation de l'emplacement

Attention : les exposants doivent prévoir tout le matériel nécessaire à leur installation.

TARIFS	Pour les exposants sans vente, le stand est gratuit mais il faut quand même s'inscrire, et l'adhésion à l'association Trièves Transitions Écologie est obligatoire (voir bulletin p. 5).						
	Pour les autres exposants 10 € par mètre linéaire pour les 3 premiers mètres, puis 5 € par mètre linéaire pour les mètres suivants						
	1 m = 10 €	2 m = 20 €	3 m = 30 €	4 m = 35 €	5 m = 40 €	6 m = 45 €	7 m = 50 €...

Exposant sans vente Exposant avec vente

Nombre de mètres linéaires

Cochez ici si vous souhaitez un branchement électrique 220 V. (Prévoyez une rallonge électrique de 30 m minimum. Attention, pas de possibilité de triphasé.)

Le marché est ouvert au public de 9h à 18h. Les exposants sont accueillis à partir de 7h.

Les personnes référentes pour le marché : Hélène 06 08 40 53 59 - Régis 07 83 37 61 74

2/ Besoins spécifiques ?

3/ Pièces à fournir

Attention, tout dossier incomplet ne pourra être traité !

► Pour tous les exposants :

Un justificatif de l'existence légale de la structure (carte d'identification d'entreprise délivrée par la Chambre des Métiers ou de Commerce ou la MSA...).

La photocopie d'assurance responsabilité civile.

► Pour les exposants qui n'ont jamais exposé sur le marché Quelle foire ! :

La liste des produits vendus sur le stand, avec leur composition et leur provenance (p. 4).

Un argumentaire sur papier libre : Pourquoi pensez-vous que vos produits ont leur place sur un marché de la transition.

► Pour les exposants qui ont déjà exposé sur le marché Quelle foire !

Rappelez-nous l'année de votre dernière venue

La liste des produits vendus sur le stand si ils diffèrent des années précédentes (p. 4).

► Pour les associations :

Toute information détaillée précisant l'objet social de l'association, ses activités en rapport avec la transition.

4/ Actions de communication exposants

Cochez ici si vous souhaitez recevoir par mail les supports d'information de la foire (affichette et programme) pour nous aider à promouvoir cet événement en diffusant ces documents auprès de vos réseaux.

J'ai bien pris connaissance du règlement du grand marché du samedi de l'évènement Quelle foire ! et m'engage sur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :

Quelle foire !

Le règlement du marché du samedi

I/ Conditions de participation

- A) Le marché est réservé aux exposants se reconnaissant dans les valeurs de la transition. Pour exprimer leur adhésion à ces valeurs, les exposants peuvent adhérer à l'association organisatrice Trièves Transitions Écologie.
- B) La participation à ce marché est soumise à l'acceptation du dossier d'inscription par le Comité de sélection. Pour éviter que certains produits soient sur-représentés, des quotas pourront être appliqués. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas accepter une candidature.
- C) La demande d'inscription sera prise en compte à la condition d'être accompagnée de TOUTES les pièces justificatives demandées (Cf. Dossier d'inscription exposant). Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

II/ Règlement intérieur du grand marché

A) Vos produits

- Les exposants s'engagent à vendre leurs produits sur le marché au maximum à leurs prix habituels.
- Les prix devront obligatoirement être affichés sur tous les produits ou articles, de même que la composition des produits transformés.
- Les exposants s'engagent à ne présenter que les produits ou services pour lesquels ils ont été admis au marché et à retirer de leur stand tout article jugé indésirable par les organisateurs et sur leur simple demande.
- Hors stand, toute démonstration ou distribution de prospectus ou d'échantillons est interdite.

B) Votre éco-attitude

- Interdiction de don ou de vente de sacs plastiques non biodégradables.
- Participation au tri sélectif des déchets et emplacement propre après le départ.
- Les fours à micro-ondes et toute vaisselle à usage unique en plastique et en aluminium sont interdits.

C) Votre organisation

- Présence permanente de l'exposant sur le stand pendant les heures d'ouverture du marché.
- L'accès au stand avec un véhicule ne sera pas possible aux heures d'ouverture du marché.

III/ Espace marché

A) Votre stand

- Le marché se déroule dans les rues de Mens au centre du bourg.
- Les exposants seront accueillis à partir de 7h du matin. Ils seront placés par les organisateurs.
- L'emplacement est loué nu. Il ne sera pas loué ou prêté de chapiteaux.
- La sonorisation sur stand est interdite.
- La profondeur d'un stand est de 2,5 mètres.
- Il est interdit aux exposants de céder ou de sous-louer, même à titre gracieux, tout ou partie de leur stand sans l'accord express du comité de sélection.

B) Horaires : Ouverture du marché aux visiteurs : **le samedi 19 septembre 2020 de 9h à 18h.**

C) Sécurité

- L'association Trièves Transitions Écologie décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommage qui pourraient être occasionnés aux produits exposés. Si les exposants veulent être couverts contre ces risques, ils devront souscrire une assurance personnelle.
- Les exposants s'engagent à respecter les consignes des organisateurs en matière de sécurité (libre accès aux issues de secours...).
- Les produits inflammables sont interdits sur les stands, à l'exception des bouteilles de gaz standard équipées d'un détendeur et tuyau en cours de validité. Leur utilisation devra être signalée aux organisateurs au moment de l'inscription.

• **En cas d'annulation du marché par l'organisateur :** Les exposants ne demanderont aucune indemnité autre que le remboursement du droit de place.

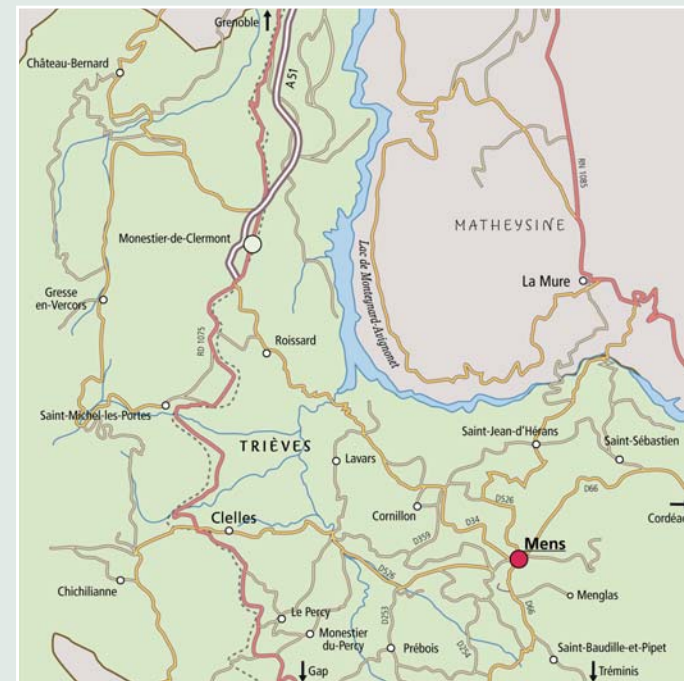
• **En cas d'annulation de son inscription par l'exposant :** si au moins 15 jours avant le marché : remboursement total, si moins de 15 jours avant le marché : pas de remboursement. L'adhésion (10 euros) ne sera pas remboursée.

L'exposant, en signant le bulletin d'inscription, accepte les prescriptions du présent règlement et s'engage à les respecter.

Venir à Mens

Se loger dans le Trièves ce week-end

Bureau d'Informations
Touristiques de Mens/
Office de Tourisme
du Trièves :
04 82 62 63 50
www.trieves-vercors.fr



Un forum place de la Mairie



Le stand de Terre vivante



Quelle foire !
2019



Marie-Monique Robin présente son film "Nouvelle Cordée"



La préparation du dîner



Le déjeuner sous la halle



Un atelier de coquelicots

